

	Dossier : CCAM – Affaires scolaires & périscolaires
	Date : 15/03/2019
	Rédacteurs : Mme Sandrine BONNET / Marianne RÉMON
	Destinataires : - Mesdames et Messieurs les parents d'élèves du groupe scolaire d'Andrest ✦ Copie à : - Monsieur le Maire - Madame la Directrice de l'école - Mme la Directrice et M. le Directeur _ALSH Andrest Léo Lagrange - Agents des services périscolaires
Note n° 15 03 2019	
Objet : mouvement de grève du mardi 19 mars 2019	Page n° 1 / 1

En raison du mouvement de grève du mardi 19 mars 2019, tous les enseignants du groupe scolaire d'Andrest ainsi que la totalité du personnel communautaire ont informé la Communauté de Communes de leur intention d'être grévistes.

Compte tenu de l'absence de tous les membres de la communauté éducative qui ont connaissance de votre(s) enfant(s) _ notamment dossier personnel, fiche sanitaire, ...

aucun service d'accueil et de restauration ne seront mis en place
au Groupe Scolaire Simone Veil d'Andrest, ce mardi 19 mars 2019.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information
et comptant sur votre compréhension,

Bien Cordialement,

Le Président
Frédéric RÉ

